



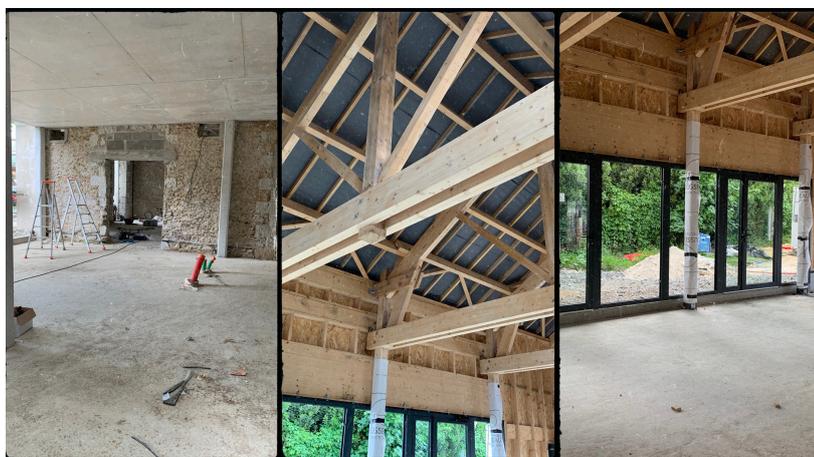
JUIN 2025



BEL ÉTÉ A TOUS

Travaux mairie 

Les travaux du bâtiment municipal, qui prévoit la création d'une bibliothèque / ludothèque / médiathèque ainsi que d'une salle communale, avancent au rythme prévu. Le bâtiment sera prochainement hors d'eau et hors d'air et les menuiseries en place.



La partie ancienne est rénovée avec des savoir-faire traditionnels qui préservent la qualité du bâti, et l'extension utilise des matériaux naturels qui participent à voir se dessiner plus précisément le projet.

Fête de la musique

L'association **Ecuillé en Fête** organise une grande soirée festive à l'occasion de la fête de la musique. Au programme : une scène ouverte pour mettre en avant les talents locaux, puis vous pourrez profiter des concerts de BARBU, un groupe jeune public, de MICHTO LE GROUPE, qui vous fera swinguer avec ses guitares vagabondes, et du DJ set de RUNO LA CAMIONETA.

A 20h, venez vous essayer à la danse latino-brésilienne !

Rendez-vous dès 18h sur la place de l'église le samedi 21 juin. Venez nombreux partager un moment convivial et musical.

Plus d'infos :  Ecuillé En Fête



Départ en retraite



Rémi Boulay, agent technique de la commune d'Ecuillé depuis 2016, quitte ses fonctions pour profiter de sa retraite. Afin de le remercier pour ces 10 années au service du bien vivre ensemble, nous vous invitons à partager un moment convivial autour d'un verre **le samedi 21 juin 2025 à 11h**, salle de motricité de l'école



A des fins d'organisation, nous vous remercions de confirmer votre présence par mail : contact@ecuille.fr ou par téléphone : 02.41.93.32.32 avant le 16 juin. Merci !



Service Civique : une mission éducative pour sensibiliser à l'alimentation durable

De mars à juin, l'école Les Salamandres d'Ecuillé accueille deux volontaires engagés dans une mission de service civique à Unis-Cité, intitulée AlimenTerre.

Clément et Clémence interviennent auprès des élèves pour les sensibiliser à des thématiques comme le gaspillage alimentaire, le tri des déchets, l'importance d'une alimentation saine et durable, et la réduction du plastique. Une expérience enrichissante autant pour les enfants que pour ces jeunes volontaires.



Le service civique, qu'est-ce que c'est ?

Le service civique est un engagement volontaire pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap). D'une durée de 6 à 12 mois, il permet de réaliser une mission d'intérêt général au sein d'associations, collectivités ou structures publiques.

Pour Clément et Clémence, cette mission dans le domaine de l'alimentation et de l'environnement offre une opportunité unique de se rendre utiles tout en développant leurs compétences personnelles et professionnelles.

Des animations éducatives et ludiques.

Pendant trois mois, les volontaires organisent diverses activités adaptées à l'âge des élèves.

En temps périscolaire, ils proposent des jeux de société, des fiches pédagogiques, ainsi que des temps d'échange avec les familles pour leur faire découvrir les outils éducatifs utilisés avec les enfants.

Plusieurs actions sont également menées en classe, telles qu'un atelier de semis impliquant l'ensemble de l'école, ainsi que l'activité originale "Plante ton slip", qui consiste à enterrer du tissu et différents matériaux pour en observer l'état de décomposition après un mois et demi.



Par ailleurs, des pesées du gaspillage alimentaire sont réalisées à la cantine au début du projet, afin de sensibiliser les élèves à adopter des comportements plus responsables. De nouvelles pesées sont prévues en fin de projet pour évaluer l'évolution du gaspillage alimentaire.

"Nous avons cherché à rendre nos activités à la fois éducatives et amusantes pour capter l'attention des enfants. Cela leur permet d'assimiler facilement des notions importantes tout en s'amusant," expliquent-ils.

Un temps famille a été proposé le 27 mai dernier afin que les parents puissent découvrir les jeux et animations proposés aux enfants, dans un moment convivial et familial.



Leurs motivations et témoignages

Ayant effectué des études en agriculture biologique, Clémence a été séduite par la mission AlimenTerre pour le contact avec les enfants et pour ses thématiques environnementales : "Je suis très sensible aux questions d'environnement, d'alimentation et de santé. Ces trois aspects sont liés, et il est essentiel de sensibiliser les nouvelles générations à ces enjeux. Ce service civique est pour moi un moyen de transmettre ces valeurs de manière positive et ludique. Ces enfants seront les adultes de demain, et nous devons les accompagner dans la compréhension des défis à venir."

Clémence, 24 ans



Bien que fils d'agriculteur biologique, Clément était en quête de sens et de nouvelles perspectives professionnelles. "Mon père était éleveur de vaches laitières en agriculture biologique, une pratique qui allie sensibilité écologique et alimentation humaine. Après mon bac, j'ai choisi une formation en STAPS, qui n'avait rien à voir avec l'agriculture. Cependant, rejoindre le projet AlimenTerre m'a permis de combiner mes compétences en animation et mon héritage agricole. Grâce à ce service civique, je redécouvre l'agriculture et je me réoriente vers des études agricoles, me réappropriant ainsi l'héritage de mon père."

Clément, 19 ans

Les volontaires tiennent à remercier chaleureusement la mairie d'Ecuillé, les élus, Madame Blin, directrice de l'école, ainsi que les enseignants.

Ils expriment également leur gratitude à Geneviève, responsable enfance, aux animatrices des temps périscolaires, à la responsable du service de restauration, ainsi qu'à l'ATSEM.



La municipalité adresse également un grand merci à Clément et Clémence qui ont su s'adapter, animer et sensibiliser nos enfants aux enjeux liés à l'alimentation et à la préservation de nos ressources, ainsi qu'à l'équipe pédagogique et aux agents d'animation qui ont permis aux deux volontaires de mener à bien leur mission.



Depuis le 1er janvier 2024, chaque collectivité doit permettre à ses habitants de trier ses biodéchets (loi Agec 2020 - Art. 88). Les biodéchets désignent les déchets de jardin et les déchets alimentaires (épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, restes de repas...) provenant des ménages ou des professionnels. La mairie d'Ecuillé, via Angers Loire Métropole, propose des solutions de compostage selon les types de logements.

Ainsi, vous trouverez deux composteurs partagés installés sur le terrain du city stade et le long de l'église, afin que chaque habitant résidant en appartement ou logement sans espaces verts puisse trier ses biodéchets. Chaque site de compostage de quartier est composé d'un bac de compostage pour déposer vos déchets alimentaires, et d'une réserve de matière sèche pour absorber l'humidité.

Si vous préférez un composteur individuel et que vous n'en n'avez pas encore dans votre jardin, Angers Loire Métropole met à disposition gratuitement des composteurs de 345 litres. Si vous êtes intéressé(e), il suffit de vous inscrire au 02 41 05 54 00 ou via un [formulaire en ligne](#) (cf QR code ci-contre). Après la validation de votre demande, vous recevrez un bon de retrait qui vous permettra de retirer votre composteur à la mairie.



Après plusieurs mois, votre compost peut être utilisé de manières différentes suivant son temps de maturation.

3 À 6 MOIS > LE PAILLAGE: Étendu au pied des arbustes, le jeune compost maintient l'humidité et protège le sol des mauvaises herbes.

7 À 8 MOIS > LE MULCHING: Épandu sur le sol à l'automne, le compost est enfoui au printemps après maturité.

10 À 12 MOIS > L'AMENDEMENT: Après un an de maturation, le compost est bien assaini. Il a l'aspect et l'odeur du terreau. C'est le meilleur engrais qui soit pour vos plantes ! Il peut être utilisé pour repoter, pour semer, ou pour planter).

Chasseurs



CHASSEURS d'ANJOU

Le 17 mai dernier, la Fédération Nationale des Chasseurs de France a souhaité mobiliser ses membres autour des enjeux de la chasse dans tous les territoires.

C'est dans ce contexte que des représentants de l'association de chasse d'Ecuillé ont rencontré le Maire Jean-Louis Demois afin de lui remettre un manifeste national reprenant les 11 points défendus par la Fédération.

Après les récents dégâts occasionnés par des grands nuisibles, c'était aussi l'occasion de rappeler les compromis à trouver dans nos communes rurales entre les activités de chasse, nécessaires à la sécurité et aux activités agricoles, et les activités de loisirs que chacune et chacun souhaite pratiquer légitimement dans les meilleures conditions de sécurité.



Environnement : cet été, je respecte ma commune et mes voisins

Pour le confort de chacun, il est impératif de respecter les horaires prévus pour les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'appareils pouvant causer une gêne pour le voisinage (tondeuses à gazon, perceuses...) à savoir :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**
- **les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

Valorisez vos déchets vert avec le compostage domestique, le broyage - paillage et la déchèterie



Les dépôts d'ordures sur la voie publique sont interdits. Il est interdit de déposer les déchets à côté des conteneurs. Si vous remarquez que le conteneur verre ou d'apport volontaire des déchets est plein, veuillez contacter directement le service déchets Angers Loire Métropole au 02.41.05.54.00.



Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

